

# Invitation pour agréments VELO

Madame, Monsieur

Vous souhaitez accompagner une classe en sortie en vélo sur la voie ouverte à la circulation et apporter bénévolement votre aide à l'enseignement du vélo en encadrant un groupe d'élèves sous la responsabilité de l'enseignant.

Pour cela, vous devez être agréé par l'Education Nationale. Pour avoir l'agrément il faut :

- **Vous présenter à une session « d'informations + test ». Deux semaines avant vous devez avoir complété et remis au directeur de l'école votre demande officielle d'agrément à l'aide du formulaire « Annexe 2 » (Vous obtiendrez ce formulaire auprès du directeur).**
- **Réussir un test comportant des épreuves** si possibles enchaînées : rouler lentement, slalomer, rouler sur une ligne droite, passer sur une planche à bascule et sous un obstacle, rouler en prenant diverses informations, rouler vite et freiner dans une zone...
- **Recevoir une information sur les conditions de mises en œuvre de l'activité cyclisme sur route à l'école** et comprendre votre rôle en tant que personne agréée.
- **Répondre aux exigences d'honorabilité** nécessaires à votre intervention (vérification du fichier FIJAISV -fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes - par les services administratifs de la Direction des services de l'éducation nationale).

Il vous faudra compter 3h00 sur place.

C'est un conseiller pédagogique E.P.S. de circonscription et/ou du département qui font passer le test et assurent l'information, puis Mme la directrice académique qui validera votre agrément.

Le directeur d'école sera informé de la délivrance ou non de votre agrément et vous tiendra informé. L'honorabilité est vérifiée chaque année, la compétence acquise lors de la session « d'information + test » est valable 5 ans.

- **Vous indiquerez au directeur la date choisie afin que celui-ci puisse vous inscrire à la session. Attention en l'absence d'inscription, votre participation ne pourra être possible.**
- **Veuillez-vous présenter 10 mn avant. Attention, en cas de retard, la validation de la compétence ne pourra être délivrée.**
- **Prévoir une tenue adaptée, un vélo, un casque, un gilet fluo et une carte d'identité**

## Programmation des sessions « d'information + test » de l'agrément

DATES 2019	HORAIRES	LIEUX
<b>18 Novembre 2021</b>	13h00- 16h00	Ecole 11 avenue des Tilleuls 17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE
<b>18 Novembre 2021</b>	8h30 – 11h30	Ecole Les Coureilles 3 rue du Chateaurenard 17180 PERIGNY
<b>19 Novembre 2021</b>	13h30 – 16h30	Ecole primaire 3 route d'Allas 17520 BRIE sous ARCHIAC

DATES 2019	HORAIRES	LIEUX
<b>25 Novembre 2021</b>	14h00- 17h00	Ecole Roger Pérat 17 avenue de Bellevue 17100 SAINTES
<b>26 Novembre 2021</b>	13h30 – 16h30	Ecole Libération Allée du Ponton 17300 ROCHEFORT
<b>6 Décembre 2021</b>	13h30 – 16h30	Collège Jean-Monnet Avenue De Gaulle 17620 SAINT AGNANT

